



Amélioration du climat des affaires, l'une des priorités du nouveau mandat de Faure Gnassingbé

Sous la houlette du chef de l'Etat nouvellement réélu, le Togo compte maintenir le cap des réformes au cours des cinq (05) prochaines années. Faure Gnassingbé place, de fait, l'amélioration de l'environnement des affaires parmi les priorités de son nouveau mandat qu'il démarre ce 05 mai, après la cérémonie de prestation de serment dimanche dernier devant les membres de la Cour constitutionnelle.

Fortifié en effet par ses performances lors des deux (02) dernières publications du Doing Business (2019 et 2020) dans lesquelles il a gagné cinquante-neuf (59) places, le Togo est résolument déterminé à adopter davantage de réformes au service du développement socio économique.

« L'objectif est de rendre l'environnement des affaires plus attractif, de mobiliser davantage d'investissements et de réaliser une forte croissance économique à moyen terme », promet Faure Gnassingbé.

Dans un récent entretien avec FDI Intelligence, le chef de l'Etat a attribué les récents succès du pays en matière de facilitation des affaires et l'attrait des Investissements

directs étrangers (IDE) au Togo, à l'engagement politique, le pragmatisme ainsi que le leadership des plus hautes autorités du pays.

Avec la pandémie du covid-19 qui a des conséquences inévitables sur toutes les prévisions il est évident que le pays procédera à de nécessaires réajustements et reverra ses ambitions à la baisse, au sujet de la croissance économique en lien avec la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022) dont les 2/3 des ressources nécessaires, soit environ 3000 milliards de francs CFA sont à mobiliser auprès du secteur privé.

David S.